

SLF (France) ACTIONS FRANCE

Fonds commun de placement

Conforme aux normes européennes

PROSPECTUS SIMPLIFIE

Société de gestion

SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (France)
86, boulevard Haussmann – 75 008 PARIS

Dépositaire

SWISSLIFE BANQUE
86, boulevard Haussmann – 75 008 PARIS

PARTIE STATUTAIRE

Présentation succincte

DENOMINATION	SLF (France) ACTIONS FRANCE
FORME JURIDIQUE	Fonds Commun de Placement de droit français
COMPARTIMENTS/NOURRICIER	non
SOCIETE DE GESTION	Swiss Life Asset Management (France)
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE par délégation	HSBC Securities Services (France)
DEPOSITAIRE	SwissLife Banque
COMMISSAIRE AUX COMPTES	Corevise
COMMERCIALISATEURS	Swiss Life Asset Management (France) SwissLife Banque Les réseaux du Groupe SWISS LIFE (France)

Informations concernant les placements et la gestion

♦ **Classification** : Actions françaises

♦ **OPCVM d'OPCVM** : non

♦ **Objectif de gestion** :

L'objectif de gestion du FCP est de reproduire l'évolution de l'indice CAC 40 en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du FCP et celles de l'indice CAC 40 (dividendes cumulés et distribués avec la même fréquence de distribution que le FCP). L'objectif d'écart de suivi (« tracking error ») est inférieur à 4%.

Si l'écart de suivi devenait malgré tout plus élevé que 4%, l'objectif est de rester néanmoins en dessous de 20% de la volatilité de l'indice CAC 40 (dividendes cumulés et distribués avec la même fréquence de distribution que le FCP).

♦ **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice Cac 40 (Cotation Assistée en Continu) calculé, dividendes non réinvestis, sur un échantillon de 40 valeurs françaises choisies parmi les 100 plus fortes capitalisations boursières du SRD (Service Règlement Différé).

Les actions entrant dans la composition de l'indice doivent répondre à des critères de liquidité suffisants, comme le montant ou le volume des transactions, le flottant ou encore la volatilité. L'indice est calculé et publié par la société Euronext.

♦ **Stratégie d'investissement** :

Pour atteindre son objectif de gestion, le Fonds investit principalement dans les actions composant l'indice de référence CAC 40.

L'exposition au risque actions (actions, OPCVM actions, produits dérivés) est au minimum de 60 % et au maximum de 140 %. Elle sera généralement proche de 100%.

Le Fonds investit principalement dans les valeurs françaises et accessoirement les valeurs de la zone euro en privilégiant les grandes capitalisations et sans contraintes sectorielles.

Compte tenu de son caractère indiciel, le Fonds peut investir jusqu'à 20% de son actif dans un même émetteur, si la composition de l'indice CAC 40 le justifie.

Pour la gestion de sa trésorerie et dans la limite de 25% de son actif net, le Fonds peut détenir des instruments du marché monétaire : bons du trésor français, certificats de dépôt, titres de créance négociables dont la durée est en moyenne inférieure à 3 mois.

Pour la gestion de sa trésorerie et pour répondre à son objectif de gestion, le FCP peut investir dans des OPCVM à vocation générale français ou européens coordonnés dans la limite de 10% de son actif net.

Il peut investir jusqu'à 10% de ses actifs en OPCVM d'OPCVM, et, afin de diminuer le risque et dynamiser la performance en OPCVM de fonds alternatifs, OPCVM à procédure allégée, OPCVM à règles d'investissement allégées à effet de levier, OPCVM contractuels et FCIMT.

Pour gérer sa trésorerie, le Fonds peut, à titre accessoire, procéder à des dépôts et exceptionnellement procéder à des emprunts d'espèces. Il peut procéder à des prises en pensions et des prêts de titres.

SLF (France) Actions France peut intervenir sur des instruments financiers à terme et conditionnels portant notamment sur l'indice CAC 40, négociés sur des marchés réglementés français. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ ou de l'exposer au risque actions. Ces opérations seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 100% maximum de l'actif du Fonds.

En cas d'anticipation d'une baisse de l'indice CAC 40, le gérant pourra utiliser des futures ou options sur l'indice CAC 40 pour ramener l'exposition à 60% ; en cas d'anticipation d'une hausse de l'indice CAC 40, l'exposition pourra être augmentée jusqu'à un maximum de 140%.

♦ Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

risque actions :

L'investisseur est essentiellement soumis aux risques propres au marché des actions. Le Fonds étant généralement exposé à 100% à cette catégorie d'actifs (exposition minimum : 60% et maximum 140%), la valeur liquidative du Fonds pourra baisser significativement. En cas de baisse des marchés actions et de sur-exposition du Fonds, la valeur liquidative pourra baisser plus rapidement et plus significativement.

risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

Dans une moindre mesure, l'investisseur peut être soumis au risque de taux (se référer à la note détaillée du FCP).

Enfin, la performance du FCP peut se révéler inférieure à celle de son indice de référence,

♦ Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : tous souscripteurs.

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs qui souhaitent s'exposer aux risques des marchés d'actions françaises.

Il sert de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte du groupe SWISS LIFE (France).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement.

Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

♦ **Durée de placement recommandée** : 5 ans.

Informations sur les frais, commissions et la fiscalité

♦ **Frais et commissions** :

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème maximum
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	3 %
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	0 %
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	0 %
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	0 %

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème maximum
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net (OPCVM inclus)	1%
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement (maximum TTC)	Montant forfaitaire par lot	MATIF : contrats financiers : 1 € MONEP options sur indices

♦ **Date de clôture de l'exercice :**

Dernier jour de bourse du marché de Paris du mois de décembre.

♦ **Affectation du résultat :**

Parts C : capitalisation des revenus

Parts D : distribution annuelle.

♦ **Date et périodicité de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative de la part est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

♦ **Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, du dépositaire et sur le site Internet : www.sl-am-france.com.

♦ **Devise de libellé des parts :**

caractéristiques		
	PARTS C	PARTS D
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs	Tous souscripteurs
Montant minimum de souscription	10 millièmes de part	10 millièmes de part
Valeur liquidative d'origine	15,24 €	15,24 €
Code ISIN	FR 0007024294	FR 0007024856
Affectation du résultat	Capitalisation	Distribution
Devise de libellé	Euro	Euro

♦ **Date de création :**

Cet OPCVM a été agréé par la Commission de Opérations de Bourse le 23 juin 1998
Il a été créé le 10 juillet 1998.

Informations supplémentaires

- Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (France) 86, boulevard Haussmann – 75 008 PARIS

- Contacts où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire :

SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT (France) 86, boulevard Haussmann – 75 008 PARIS
Direction du développement Tél : 01 58 36 55 07

SWISSLIFE BANQUE 86, boulevard Haussmann – 75 008 PARIS
Direction commerciale : tél : 01 53 25 21 80

et auprès des réseaux de distribution du Groupe SWISS LIFE (France).

- Le prospectus simplifié du FCP est disponible sur le site internet : www.sl-am-france.com

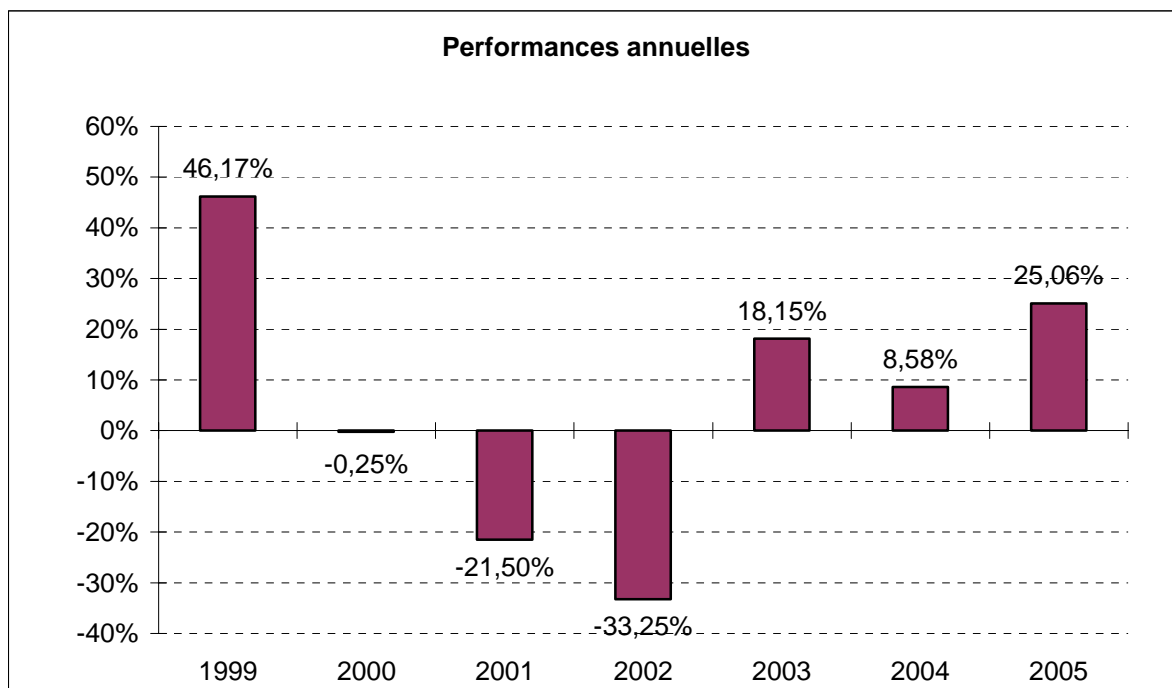
♦ **Date de publication du prospectus : Avril 2006**

Le site de l'AMF (www.amf-france.org) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

PARTIE STATISTIQUE

PERFORMANCES de SLF (France) ACTIONS France à fin 2005



Performances annualisées (*)	1 an	3 ans	5 ans
SLF (France) Actions France - parts "C"	25,06%	17,06%	-3,41%
Indice de référence : CAC 40	23,40%	15,45%	-4,46%

(*) La performance 1 an n'est pas annualisée. Les performances 3 ans et 5 ans sont calculées en utilisant la méthode d'annualisation suivante :

$(VL \text{ finale} / VL \text{ initiale}) ^ {365 / \text{Nombre exact de jours}} - 1$

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps*

DENOMINATION DE L'OPCVM	SLF (FRANCE) ACTIONS France
-------------------------	-----------------------------

PRESENTATION DES FRAIS FACTURES A L'OPCVM AU COURS DU DERNIER EXERCICE CLOS AU :	30/12/2005
--	------------

ACTIF NET MOYEN	33 205 769,42
-----------------	---------------

Frais de fonctionnement et de gestion	1,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement (pour les OPCVM investissant plus de 20% en autres OPCVM) Ce coût se détermine a partir :	0,00%
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	0,00%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	0,00%
Autres frais facturés à l'OPCVM	0,06%
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	0,00%
- commission de mouvement (déduction faite de la quote part des commissions de souscriptions/rachats acquise à l'OPCVM)	0,06%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	1,06%

Les frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction, et le cas échéant, de la commission de surperformance. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement (voir ci-dessous).

Les frais de fonctionnement et de gestion incluent notamment les frais de gestion financière, les frais de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit.

Coût induit par l'achat d'OPCVM et/ou de fonds d'investissement

Certains OPCVM investissent dans d'autres OPCVM ou dans des fonds d'investissement de droit étranger (OPCVM cibles). L'acquisition et la détention d'un OPCVM cible (ou d'un fonds d'investissement) font supporter à l'OPCVM acheteur deux types de coûts évalués ici :

- des commissions de souscription/rachat. Toutefois, la part de ces commissions acquises à l'OPCVM cible est assimilée à des frais de transaction et n'est donc pas comptée ici.
- des frais facturés directement à l'OPCVM cible, qui constituent des coûts indirects pour l'OPCVM acheteur.

Dans certains cas, l'OPCVM acheteur peut négocier des rétrocessions, c'est-à-dire des rabais sur certains de ces frais. Ces rabais viennent diminuer le total des frais que l'OPCVM acheteur supporte effectivement.

Autres frais facturés à l'OPCVM

D'autres frais peuvent être facturés à l'OPCVM. Il s'agit :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.
- des commissions de mouvement. La commission de mouvement est une commission facturée à l'OPCVM à chaque opération sur le portefeuille. Le prospectus complet détaille

ces commissions. La société de gestion peut en bénéficier dans les conditions prévues dans la première partie du prospectus simplifié.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces autres frais sont susceptibles de varier fortement d'une année sur l'autre et que les chiffres présentés ici sont ceux constatés au cours de l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AU COURS DU DERNIER EXERCICE CLOS AU :	
	30/12/2005
Frais de transactions du portefeuille 'actions' / actif net moyen	0,18%
Taux de rotation du portefeuille 'actions' / actif net moyen	-61,11%

Les transactions entre la Société de Gestion pour le compte des OPCVM qu'elle gère et les sociétés liées ont représenté sur le total des transactions de cet exercice :		
Classes d'actifs		%
Actions		0%
Titres de Créances		0%